

Réf. : JLP/CD/LP

Paris, le 5 avril 2016

APPEL DE CANDIDATURES

CHARGE.E DE MISSION EDUCATION - ANIMATION ENSEIGNANT.E DETACHE.E POUR UN AN – Temps plein ASSOCIATION TERRITORIALE DES CEMÉA LANGUEDOC-ROUSSILLON

Dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs avec le Ministère de l'Éducation nationale, et en se référant au projet associatif national des Ceméa, et au Projet Régional d'Action et de Développement, l'Association territoriale des Ceméa Languedoc-Roussillon recrute un personnel de l'Éducation nationale.

1. POSTE

Sous la responsabilité directe de l'adjointe de direction, responsable du secteur éducation - animation, le/la titulaire du poste aura la responsabilité de projets et d'actions éducatives, culturelles et de formations en lien avec les autres membres de l'équipe.

Le poste est classé au 1^{er} profil de responsabilité du groupe F des métiers de la pédagogie de la recherche & développement de l'accord d'entreprise des Ceméa (indice 380 CCNA), auquel s'ajoute un forfait-jours de 10 points.

Il est à pourvoir à temps plein, en détachement, pour un an renouvelable chaque année.

2. MISSIONS

- Animer le mouvement et contribuer à ce que tous les acteurs du secteur éducation – animation soient des animateurs du mouvement.
- Construire en équipe le secteur éducation – animation à partir des compétences et des spécificités de chacun.
- Encadrer, coordonner et développer les actions du secteur Education - Animation.
- Encadrer et/ou diriger des stages BAFA/BAFD.
- Coordonner et développer la vie militante autour de problématiques en lien avec l'école, l'animation volontaire et les actions d'éducation à la citoyenneté. Impulser, dynamiser l'étude et la recherche.
- Contribuer aux actions de formation et de recherche en rapport avec l'éducation inclusive, en particulier dans le cadre des formations des auxiliaires de vie scolaire et de la spécialité éducation inclusive du nouveau diplôme de niveau V.
- Contribuer au développement du Festival du Film d'Education.
- Participer aux groupes de travaux pilotés par le secteur École de l'Association nationale.
- Représenter, le cas échéant, l'association régionale dans des collectifs liés au secteur éducation – animation.

3. COMPETENCES REQUISES

- Connaître les références et les valeurs éducatives ainsi que les pratiques pédagogiques des Ceméa.
- Savoir travailler avec des personnes aux statuts différents (bénévoles, volontaires, salariés) dans des contextes variés (administrations, institutions, associations).
- Avoir une connaissance globale du système éducatif d'enseignement.
- Avoir une connaissance des problématiques éducatives.
- Connaître les textes relatifs à la réforme des rythmes éducatifs.
- Comprendre le fonctionnement des collectivités territoriales.
- Avoir d'excellentes capacités relationnelles.
- Posséder de solides compétences organisationnelles.
- Avoir des bases en gestion financière.
- Être capable de travailler en équipe.
- Être à l'aise dans des activités de formation et de transmission.
- Avoir une excellente maîtrise de la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit.
- Savoir conceptualiser un projet, transformer une idée en dossier de subvention.

4. PROFIL DU CANDIDAT

- Être enseignant du Ministère de l'Éducation nationale.
- Être titulaire du BAFD avec une expérience d'encadrement d'Accueils Collectifs de Mineurs.
- Avoir ou avoir eu des responsabilités associatives serait un plus.

5. CADRE DE L'EMPLOI

Par délégation du Directeur général, la fonction employeur sera exercée par le Directeur de l'Association territoriale.

Le poste est soumis à l'application de l'Accord d'entreprise des Ceméa. Le/La titulaire du poste partagera donc les conditions de travail de tous les salariés.

Le détachement est soumis au cadre général de la fonction publique ; il est demandé pour un an, renouvelable chaque année, dans un cadre conjoint.

Comme pour tous les fonctionnaires détachés, le traitement ne peut être inférieur à celui correspondant au brut indiciaire (l'ensemble des rémunérations liées au poste ou à ses conditions d'exercice au sein de l'Éducation nationale n'est pas concerné par cette garantie).

Ce poste sera basé soit au siège de l'Association territoriale (Montpellier), soit à Béziers, Perpignan ou Toulouse. Des déplacements au niveau régional et national sont à prévoir.

La nature du travail conduit à encadrer certaines actions de formation en internat et nécessite une certaine disponibilité en soirée et le week-end.

L'organisation du temps de travail se fera sur la base du décompte en jours applicable à l'encadrement (Article 4.3 de l'accord d'entreprise relatif à l'aménagement et la réduction du temps de travail du 31 janvier 2000).

6. PROCEDURE

Le poste est à pourvoir au 1^{er} septembre 2016.

La demande de détachement doit pouvoir être néanmoins transmise aux différentes administrations dans un délai de 3 mois avant la prise de fonction.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser dès maintenant et avant le 9 mai :

De préférence par mail à **fmoreaux@cemealr.org** (et en copie à la RRH **abarre@cemealr.org**).

Ou par courrier postal :

**Association territoriale des Ceméa Languedoc-Roussillon
François MOREAUX – Directeur territorial
501 rue Métairie de Saysset – CS 10033
34078 Montpellier cedex 3**

Jean-Luc CAZAILLON